

Recommandation n. 3 :

- identifier toutes les formes d’abus de pouvoir – au travers d’un travail s’apparentant à une cartographie des risques – ou de survalorisation et de mise en surplomb du prêtre par rapport à l’ensemble des baptisés. Dans ce cadre, distinguer les pratiques que l’Église estime légitimes des autres ;
- passer au crible les modes d’exercice du ministère sacerdotal et épiscopal, et le discours qui les soutient, pouvant prêter à dévoiement ;
- éditer un guide d’éthique et de bonnes pratiques de l’accompagnement spirituel en soulignant la distinction entre la responsabilité de gouvernement et l’accompagnement spirituel pour éviter les dérives ;
- dans tout type de formation et de catéchèse, souligner que les Évangiles doivent être source d’inspiration pour un accompagnement où l’enjeu est de faire advenir le sujet dans un vis-à-vis et non pas de le dominer dans une manipulation.